

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012

Document déposé
à l'assemblée générale
Le 7 juin 2012

Préparé par André Bilodeau, directeur

3115, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec) J3Y 4J2

Téléphone : (450) 676-8940 Télécopieur : (450) 676-7696

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2012.....	3
3. L'ACCOMPAGNEMENT AU <i>RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI</i>	7
4. STATISTIQUES DU 1 ^{ER} AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012.....	9
4.1. Portrait des demandes.....	9
4.2. Statut des accompagnements.....	10
4.3. Évaluation des appels reçus.....	13

1. INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE

Le Réseau d'Habitations Chez Soi est un organisme sans but lucratif qui a été légalement constitué le 20 janvier 2000.

L'organisme est issu de la table de concertation sur l'habitat des personnes ayant des problèmes de santé mentale de la sous-région de Longueuil. Cette table s'était penchée sur la piètre qualité des conditions d'habitation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette clientèle fragilisée et économiquement très pauvre se retrouvait dans des appartements délabrés et trop souvent au-dessus de leur capacité financière. Ce qui entraînait des conséquences très néfastes où certains devaient faire des choix entre payer leur loyer trop élevé ou manger sainement. Bref, les personnes se retrouvaient dans des conditions d'extrême pauvreté en plus de ne pas avoir accès à tout le support communautaire nécessaire.

C'est donc en réponse à cette situation dramatique que le Réseau d'Habitations Chez Soi est né.

Pour la mise en place de ce projet, la Direction de l'organisation des services à la clientèle, de feu la Régie, accordait un premier financement récurrent à l'organisme en lui confiant par le fait même le **mandat*** suivant :

- **Promouvoir le logement social pour la clientèle (mettre à la disposition de cette dernière des logements de qualité à prix modique)**
- **Accompagner les usagers : s'assurer que ces derniers aient accès aux services requis, le cas échéant, offrir de l'accompagnement aux personnes qui ne désirent pas avoir un suivi spécifique tel que le suivi intensif ou le suivi communautaire**
- **Acquérir un ou des immeubles à mettre à la disposition des usagers en besoin**

L'organisme a donc, pendant plus de quatre ans, été financé principalement à l'intérieur du « Programme d'intervention, de réadaptation et de réinsertion sociale avec hébergement en santé mentale ».

De plus, les attentes de notre bailleur de fonds tel que stipulé lors des versements, précisaient un objectif à atteindre, soit, « Développement du soutien au logement en partenariat avec le centre hospitalier Pierre-Boucher et l'hôpital Charles-Lemoyne ».

Bien entendu, depuis sept ans, un transfert de notre financement en appui à notre mission globale a été effectué vers le programme de soutien aux organismes communautaires (P.S.O.C.).

En 2004, un autre événement heureux est venu consolider notre organisme, soit l'acquisition de notre siège social grâce à un financement fédéral via le programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) visant principalement à lutter contre l'itinérance.

C'est donc, riche de cette histoire, que s'exercent depuis plus de onze ans les activités et services reliés à notre mission.

* Extrait du document : Maison Chez Lise. Le point sur le dossier, les stratégies d'action 18 avril 2001
Direction de l'organisation des services à la clientèle RRSSSM.

NOTRE MISSION

L'organisme doit **par différents moyens et opportunités**, permettre à **des personnes** ayant des problèmes de santé mentale de vivre dans un **habitat adéquat et sécuritaire** en plus d'**avoir accès à un soutien approprié** pour améliorer leur qualité de vie.

Notre mission étant la fondation sur laquelle nous avons bâti et développé nos services, il est bon de mentionner notre philosophie ainsi que notre culture organisationnelle qui s'y rattachent.

DIFFÉRENTS MOYENS ET OPPORTUNITÉS...

Au Réseau d'Habitations Chez Soi, nous croyons qu'il existe différentes façons de poursuivre la mission de l'organisme et d'atteindre nos buts. Nous faisons donc preuve de créativité afin de trouver des moyens originaux qui répondent aux nombreux besoins de la communauté : des habitats plus adéquats, des propriétaires sensibilisés, des locataires mieux informés, une communauté plus accueillante.

DES PERSONNES...

Un autre point majeur qui guide nos actions quotidiennes, c'est que pour nous, bien au-delà des problèmes de santé mentale, se retrouve une personne citoyenne à part entière. Cette philosophie de départ nous amène à travailler sur le terrain avec différents acteurs de notre communauté. Ce que certains appellent de l'intersectorialité et que nous nommons de la diversité communautaire. Notre approche vise tout autant le travail avec la communauté : l'intégration sociale des personnes que nous accompagnons dans la communauté afin que celle-ci accepte les personnes ayant une problématique en santé mentale. Bref, tout un défi...

Nous affirmons par le fait même, haut et fort, que le droit au logement adéquat dans une communauté adéquate est un droit fondamental pour tous les citoyens. Il y a là une responsabilité sociale importante.

Nous affirmons également qu'un habitat adéquat est un déterminant majeur de la santé physique et mentale. Il y a là une responsabilité majeure du réseau de la santé et des services sociaux.

Voilà donc les grandes lignes historiques et philosophiques qui ont guidé et qui guideront les actions et le développement du Réseau d'Habitations Chez Soi.

Nous vous invitons à les conserver précieusement en mémoire lors de la lecture de notre rapport d'activités 2011-2012.

André Bilodeau
Directeur

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2012

À droite toute, c'est la crise

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce fût une année toute spéciale au niveau du contexte social. Nous avons encore cette année dû naviguer avec les impacts de la crise financière mondiale. Au Canada et au Québec, la supposée situation catastrophique des finances publiques a été l'occasion pour nos gouvernements d'affirmer haut et fort leur vision et leur choix politique. Malheureusement, l'économie est passé en premier face aux nombreux problèmes sociaux. Les prises de position fermes de nos gouvernements me rappellent le livre de Gaétan Breton : « **Faisons payer les pauvres** ». Bien entendu, ce discours très dominant s'est heurté à un murmure qui prônait plutôt de faire payer les riches. Bref, à gauche toute ou à droite toute, voilà ce qui semblait être la question. En ce qui nous concerne comme organisme communautaire, confronté quotidiennement aux drames humains vécus par les personnes demandant notre soutien, la grande question demeure : Comment allons-nous pouvoir contribuer à leur mieux-être, leur rétablissement dans un contexte de véritable propagande disant que nous n'en avons plus les moyens...? Comment garder et surtout transmettre l'espoir d'un possible meilleur pour les personnes accompagnées et pour notre société? Heureusement qu'on carbure à l'optimiste réaliste. Il faut se rappeler que la crise est également une occasion de croissance, de remise en question et de sensibilisation à différents aspects problématiques autant à l'individuel qu'au collectif. Nous constatons en effet que ce contexte social a provoqué un genre de réveil collectif. Des gens qui avaient délaissé la chose politique s'y intéressent de nouveau. On voit également se reconstruire des solidarités. On recommence à réfléchir et débattre sur de grands enjeux de société. Un des défis pour nous comme organisme communautaire sera non seulement d'y participer, mais surtout de s'assurer que nous favoriserons la prise de parole des personnes les plus marginalisées, bref les sans-voix. J'avoue que je rêve également qu'on sorte de nos vieilles cultures d'opposition féroce, droite, gauche pour en arriver à une société qui comprend que personne n'a avantage à laisser des citoyens dans la misère et dans la pauvreté. Le Conseil National du bien-être social du Canada a fait la démonstration dans sa récente étude « **Le sens des sous pour résoudre la pauvreté** » qu'il est beaucoup plus coûteux pour la société de laisser des personnes dans la pauvreté. Bref, s'attaquer à la pauvreté c'est rentable. Malheureusement, cette étude ne semble pas avoir une grande visibilité dans le monde des affaires et de la finance. Il faut dire que j'ai trouvé également peu de porteurs de cette étude même dans nos rangs communautaires... Il y a encore beaucoup de boulot en perspective.

Je crois sincèrement que nous, acteurs communautaires, devrions prendre beaucoup plus d'espace dans les débats publics. Nous devrions inclure dans nos plans d'action des stratégies communicationnelles visant à proposer aux citoyens de nos communautés des alternatives possibles au niveau des grands choix sociaux à faire. Nous devons participer aux débats publics visant à nous doter de politiques sociales justes et équitables. Le mouvement communautaire a lui aussi une expertise et des visions à partager. De grâce, ne laissons pas tout l'espace médiatique aux ténors actuels. Sinon, dans quelle société allons-nous œuvrer?

Voilà, l'appel est lancé et, en ce qui nous concerne, nous y serons.

André Bilodeau
Directeur

Survol statistique

Cette année, nous avons reçu **482 demandes** qui après analyse ont mené à **294 nouveaux accompagnements** faits avec **280 demandeurs différents**, soit **150 femmes** et **130 hommes**.

Il faut aussi y ajouter les **112 personnes** dont les dossiers étaient actifs au début de l'année. Nous avons donc accompagné et supporté plus de **406 personnes, avec leurs proches et enfants**, dans une démarche visant la recherche ou le maintien dans un habitat adéquat.

Ces **406 accompagnements** ont mené à **211 déménagements** dans des habitats plus adéquats au cours de l'année 2011-2012. Signalons également qu'au 1^{er} avril 2012, **117 dossiers** demeurent actifs.

Un autre point très positif à soulever, c'est le fait que parmi ces personnes, **3 ont eu accès à un HLM et 3 à différentes formes d'habitations communautaires**.

Il est également intéressant de mentionner que les personnes nous ont été référées par plus de **55 organismes et établissements** heureux de pouvoir bénéficier de notre expertise. Ce qui confirme l'importance de notre travail en partenariat avec un réseau intersectoriel que nous avons su bâtir et maintenir.

Un autre point important à signaler, c'est que plus de **192 personnes étaient sans domicile fixe** au moment de la demande, dont une bonne partie hospitalisée en psychiatrie et en attente d'un endroit pour habiter. **Ce qui confirme que notre organisme est au cœur même de la prévention et de la lutte contre l'itinérance. Sans compter le rôle crucial que nous assumons qui consiste à sortir des personnes d'hospitalisation coûteuse lorsque la seule raison d'y demeurer est le fait que la personne n'a plus d'endroit pour habiter suite à une hospitalisation plus ou moins longue.**

Une autre donnée très parlante quant à l'importance du travail accompli par notre organisme, c'est le nombre d'interventions faites. Nous avons effectué plus de **7715 interventions** cette année, soit **6973 téléphoniques** et **742 en personne**.

En conclusion de ce survol statistique et en regard de tout le travail accompli, il faut se rappeler que grâce à notre financement non récurrent IPLI qui nous permet de maintenir deux intervenantes en poste, nous avons réussi à offrir un niveau de service et de présence très adéquat dans l'agglomération de Longueuil, mais malheureusement insuffisant dans le reste de notre territoire. Bref, nous avons toujours un besoin pressant de consolidation de notre financement SOC de base. Nous ré-interpellons encore une fois l'agence et réaffirmons que tous ont le droit d'avoir accès à des logements adéquats, et qu'il est de la responsabilité du réseau de la santé d'assurer l'accès à un soutien approprié sur l'ensemble de notre territoire.

Revenons maintenant à nos priorités 2011-2012, de façon à bien situer l'avancement de différents aspects reliés à celles-ci.

❑ AUGMENTATION DE NOS ACTIONS VISANT À LUTTER CONTRE LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE

Quelle belle priorité et en même temps quel beau sujet complexe. Nous avons en effet constaté que de vouloir augmenter nos actions visant à lutter contre les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale demandait dans un premier temps de bien définir ces concepts. Nous avons donc entrepris autant à l'interne qu'avec nos partenaires communautaires cette grande réflexion. Bien entendu, nous avons réussi rapidement à identifier que nous agissons déjà sur les causes de différentes façons. Parfois, nos actions sont dans l'individuel, de par nos accompagnements des personnes sollicitant notre soutien. Dans d'autres cas, nos actions sont de nature plus collective en appuyant différentes concertations et mouvements sociaux. Bref, le dossier chemine bien et l'objectif demeure.

❑ PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Nos actions dans le cadre de cette priorité se sont appuyées encore cette année sur notre membership avec le Frapru particulièrement. Nous avons assisté aux assemblées générales et signé les pétitions pertinentes au dossier. Il faut mentionner qu'une des préoccupations majeures dans ce dossier a été la fin prochaine des conventions fédérales et l'impact majeur de l'arrêt potentiel de ce financement pour une partie du parc de logements sociaux existants.

Au niveau municipal, nous avons joint un groupe de réflexion sur le logement et continué de suivre le dossier du développement à Longueuil. Il faut mentionner que nous constatons peu de développement cette année malgré les besoins énormes. Il faut donc maintenir la pression dans ce dossier.

❑ CONSOLIDATION DU FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DE L'ORGANISME DANS LE BUT D'ASSURER UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUX BESOINS

Mentionnons tout d'abord que nous avons eu une prolongation de notre financement en itinérance pour 2012-2014. Évidemment, c'est une excellente nouvelle qui nous permettra de continuer de soutenir des personnes en état d'urgence face au logement. Ceci étant dit, ça demeure un financement non récurrent. En ce qui concerne l'agence, nous savons tous qu'il n'y a eu aucune nouvelle somme pour la consolidation ou le développement. Bref, nous sommes encore dans un contexte d'austérité semble-t-il.

□ CONSOLIDATION DU SUPPORT SOCIAL POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Nous avons continué de travailler en concertation avec nos partenaires communautaires autant à la Table de Santé Mentale qu'à la Table Itinérance Rive-Sud, de façon à mieux travailler ensemble. Il faut également mentionner les rencontres d'Interaction pour les intervenantes qui permettent là encore de raffiner nos collaborations inter-organismes.

En ce qui concerne les travaux des CSSS, ce fut le quasi désert cette année. Bref, nous attendons encore des impacts positifs réels pour les personnes que nous accompagnons.

➤ Poursuite du projet de lutte contre l'itinérance IPLI

Cette année, c'est **226 demandes d'accompagnement** qui ont été acceptées et faites. Ces accompagnements ont mené à la relocalisation de **167 accompagnés**. Nous utilisons le terme « accompagné » parce qu'il inclut plus de **446 personnes** dans les faits. C'est-à-dire que nous y retrouvons **164 personnes seules, 40 familles monoparentales, 10 familles biparentales** et également **12 couples**. Encore une fois, ce fut donc un travail colossal effectué par nos intervenantes.

Pour réussir ces accompagnements, c'est plus de **5027 interventions** diverses qui ont été effectuées, allant de la recherche et la visite de logements, l'accompagnement vers des banques alimentaires, la recherche de meubles, la gestion de crise, la signature de baux, etc. Voilà donc, en quelques mots, le portrait des multiples services offerts aux personnes dans ce projet. On y constate rapidement que la lutte contre l'itinérance va bien au-delà du simple fait de trouver un logement, et ce n'est là qu'une partie de la réalité.

□ CONCLUSION

Dans un premier temps, je tiens à remercier toute notre équipe de travail ainsi que les membres du conseil d'administration qui, de par leur engagement, ont permis à notre organisme de se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les personnes nous demandant un soutien. Encore cette année, nous avons humblement contribué à favoriser un mieux-être dans le cadre de notre mission chez de nombreuses personnes vivant des situations extrêmement difficiles et complexes. Ce travail précieux et essentiel ne doit toutefois pas nous empêcher de travailler également à lutter contre les causes premières générant toute cette détresse et ses situations complexes. Je crois qu'à ce niveau, nous pouvons faire mieux malgré nos ressources financières et humaines limitées. Le mouvement communautaire affirme haut et fort être un acteur de transformation sociale, alors soyons à la hauteur du défi.

Milles merci encore une fois à vous qui nous avez fait confiance, les personnes utilisatrices, l'équipe de travail, le conseil d'administration, nos partenaires et nos bailleurs de fonds.

Merci,

André Bilodeau
Directeur

3. L'accompagnement au *Réseau d'Habitations Chez Soi*

Demeurer dans un habitat adéquat est un droit légitime pour quiconque. Aussi, faut-il prendre les bons moyens pour y accéder.

Pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* est un outil important dans la quête d'un habitat adéquat. La mission de l'organisme étant de permettre à ces gens de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie, il va sans dire que les différentes actions sont posées en ce sens au sein de l'organisme.

L'évaluation et l'analyse des besoins de la personne

L'activité principale de l'équipe est l'accompagnement des personnes dans leur démarche de recherche d'un habitat adéquat. Référées entre autres par les organismes du milieu, les hôpitaux, l'OMH de Longueuil, les CLSC ou encore par des pairs, ces personnes connaissent diverses situations : sans domicile fixe, évincée d'un logement, habitant une ressource de type familiale ou une maison de chambre, à l'hôpital depuis 3 mois, etc. Toutes ont leurs petites histoires.

Et toutes aspirent à un habitat adéquat. Ce sera parfois un nouveau logement, une chambre, une chambre et pension ou un logement partagé. Pourquoi pas le même logement? La première tâche de l'intervenante sera de bien cerner les besoins de la personne en matière d'habitat. Il faudra tenir compte de son budget, de ses possibilités, de son degré d'autonomie, de ses ressources. Il faudra aussi considérer ses préférences, ses désirs.

L'intervenante fera alors l'évaluation et l'analyse de la situation afin d'aider la personne dans sa démarche vers un chez-soi adéquat.

L'éducation

Dans un objectif d'appropriation du pouvoir, l'approche des intervenantes auprès des personnes accompagnées se veut éducative. Par exemple, dès la première rencontre, des sujets tels la crise du logement et le coût des loyers sont abordés. L'accompagnement devient ici un moyen efficace pour mieux connaître le contexte. Durant l'entrevue, la personne a l'occasion de discuter de ses expériences antérieures, et peut ainsi prendre conscience de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, auparavant. À son tour, l'intervenante donne les conseils importants pour les appels, la visite de logements, en s'appuyant d'outils pratiques. Bien préparé, le futur locataire est donc moins démuni lors de ses prochaines visites. Dans une même approche d'appropriation du pouvoir, la personne est encouragée à effectuer des recherches et à en faire part à l'intervenante.

De plus, un loyer devant faire partie du budget, l'intervenante voit avec la personne qu'elle accompagne les capacités de payer de celle-ci. C'est alors l'occasion de mesurer l'aisance de fonctionner avec un budget, aussi simple soit-il. L'occasion aussi d'en enseigner les simples rudiments.

L'éducation populaire ne se termine pas ici puisqu'au cours de l'accompagnement tout se prête à ce type d'activité : les relations avec le propriétaire et les voisins, l'entretien du logement, les règlements...

Cette approche aura pour effet d'engager la personne dans sa démarche.

La visite des habitats adéquats

Trouver un chez-soi adéquat est le but ultime de la démarche. Lors de l'évaluation de la demande, la personne aura pris le temps de bien exprimer ses besoins et ses préférences. Ainsi, la recherche sera orientée en fonction de cette réflexion. La présence de l'intervenante lors des visites, selon les témoignages, donne plus d'assurance et aide à bien cerner tous les détails de l'habitat visité. Le lien avec le locateur s'avère plus facile pour certains. On apprécie bien sûr l'aspect pratique : l'accès à un transport. Pour plusieurs personnes, les distances devenant des obstacles insurmontables, ce support technique est remarqué. Quelques personnes quant à elles, manifestent le désir d'effectuer seules leurs visites. L'accompagnement s'adapte donc aux besoins et au degré d'autonomie de la personne.

Si le soutien de l'intervenante est apprécié lors des visites, il l'est d'autant plus lorsque vient le moment de la signature du bail.

La recherche des différents habitats

La recherche s'effectue de multiples façons. Celle orientée vers le marché privé consiste tout d'abord à faire un tri parmi les petites annonces des hebdomadaires de la région. Les quartiers sont aussi régulièrement visités afin d'y dénicher les annonces « À louer ». Les autres habitats (appartements ou chambres et pensions) proviennent d'édifices appartenant à quelques propriétaires collaborateurs qui ont compris les avantages à travailler avec un organisme comme le *Réseau d'Habitations Chez Soi*.

Quant aux autres habitats, il y a aussi le logement social. Chaque personne est effectivement accompagnée vers l'Office municipal d'habitation. Elle peut ainsi y faire sa demande de HLM. L'accès à quelques projets d'habitation ayant émergé depuis quelques années permet une plus grande variété d'habitats.

Le suivi pour un maintien harmonieux en logement

Accéder à un habitat adéquat est l'objectif. Y demeurer c'est le défi. Voilà pourquoi l'accompagnement ne se termine pas lorsque le logement est trouvé. Le mandat de l'organisme est aussi de s'assurer que la personne connaîtra une expérience positive. Dès la première rencontre, l'intervenante a remis à la personne un bottin de ressources dans lequel se retrouvent les coordonnées des organismes nécessaires à un bien-être : dépannage alimentaire, meubles usagés, groupes d'entraide, CLSC, centre de crise, etc. On verra fréquemment l'intervenante aller présenter un organisme à une personne dans le besoin.

L'intervenante adapte son support à chaque personne. L'évaluation permet habituellement de mesurer si l'une d'elles nécessite un suivi communautaire. La référence est alors effectuée.

Sans être un suivi intensif, la personne a la possibilité de rester en contact avec l'intervenante et l'organisme. Ainsi pour des questions ou des besoins ponctuels en matière de logement, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* devient la référence pour les personnes qui ont un jour été accompagnées.

*Texte préparé par Manon Blanchard, ancienne intervenante au Réseau d'Habitations Chez Soi

Réseau d'Habitations Chez Soi

4. Statistiques du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

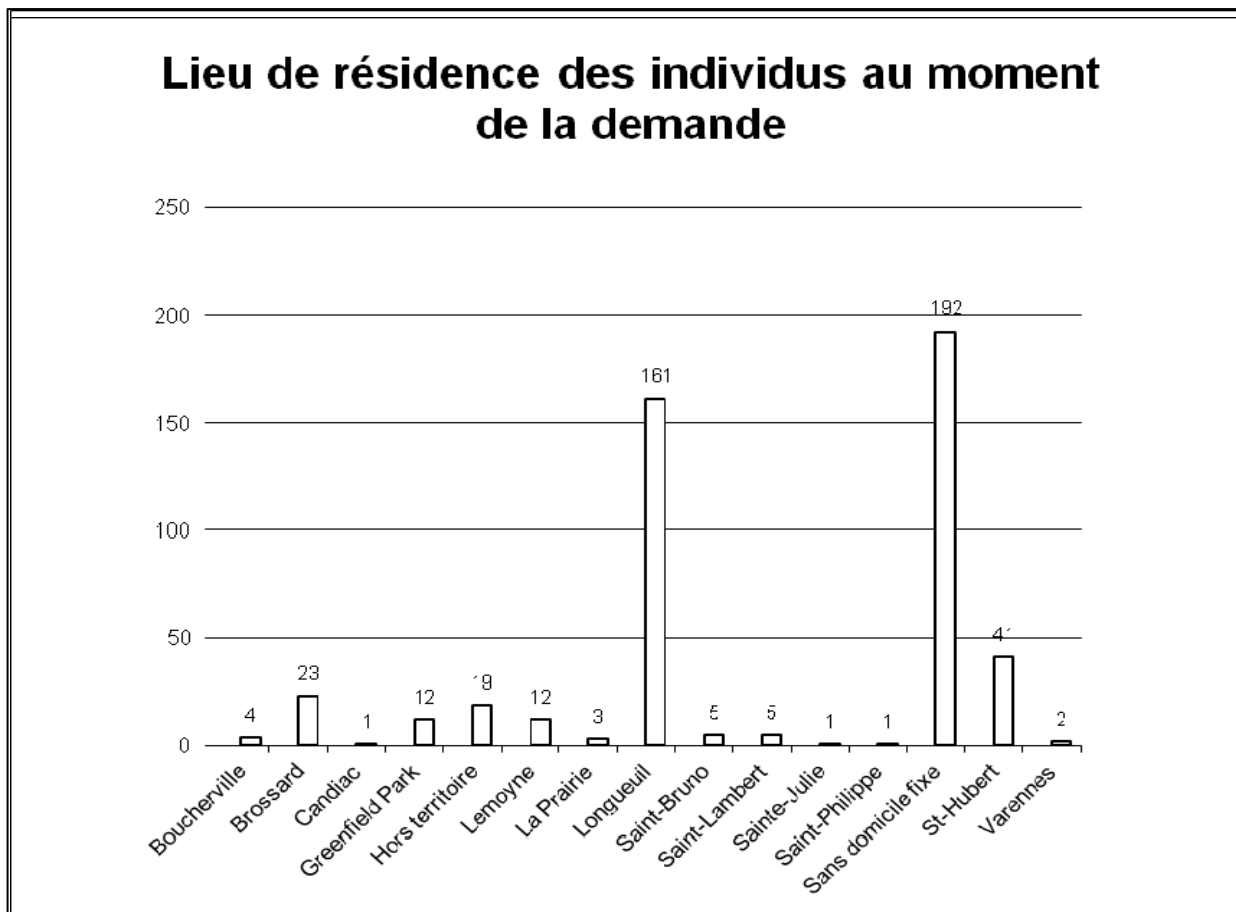
4.1 Portrait des demandes

Parmi les 482 demandes, nous avons effectué 294 nouveaux accompagnements avec 280 personnes soit 150 femmes et 130 hommes

Un des objectifs principaux de ce portrait est d'identifier notre rayonnement territorial ainsi que la concentration des besoins dans certains secteurs.

Âge et statut des nouveaux accompagnements

18 - 24 :	27	Seul :	210
25 - 34 :	66	Monoparental :	52
35 - 44 :	57	Famille :	16
45 - 54 :	82	En couple :	16
55 - 64 :	46		
65 et + :	16		



N.B.: La différence entre le nombre de demandes et les accompagnements s'explique par diverses raisons. Certaines personnes ont réussi à trouver un logement avant l'évaluation, d'autres ont été dirigées vers différentes solutions potentielles visant le maintien ou une relocalisation, et d'autres n'ont pas donné suite à leur demande.

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2012

4.2 STATUT DES ACCOMPAGNEMENTS

Définitions :

Actifs en recherche : La personne accompagnée est supportée dans la recherche d'un habitat adéquat. Exemple : Logement plus grand, plus petit, de meilleure qualité ou encore dans un quartier répondant mieux à ses besoins.

Actifs en suivi : La personne reçoit le soutien de nos intervenant(e)s de façon à assurer un maintien harmonieux en logement ou encore à éviter la perte de son logement en intervenant auprès de son propriétaire. Ce soutien se fait en collaboration avec les intervenant(e)s gravitant autour de la personne lorsque celle-ci a déjà un suivi dans la communauté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dossier en suspens : L'accompagnement, c'est-à-dire la recherche ou le suivi, peut être suspendu pour diverses raisons. (perte de contact, hospitalisation à long terme, etc.)

Dossier fermé : Nous utilisons ce terme principalement lorsque la personne est bien établie dans son nouvel environnement et que le soutien de notre équipe n'est plus requis, soit parce que la personne fait preuve d'une bonne autonomie ou encore parce qu'elle a un suivi d'un autre service. Il arrive occasionnellement que le dossier soit fermé suite à une perte de contact à long terme avec la personne.

ACCOMPAGNEMENTS

DOSSIERS ACTIFS TOTAUX	ACTIFS EN RECHERCHE	ACTIFS EN SUIVI	DOSSIERS EN SUSPENS	DOSSIERS FERMÉS
99	30	69	18	289

N.B. Au 1^{er} avril 2011, nous avons débuté l'année avec 112 dossiers :

- 29 en recherche
- 62 en suivi
- 21 en suspens

Logements trouvés 1 avril 2011 au 31 mars 2012
211

Type de logement trouvé													
Privé									Communautaire				
Chambre	Maison	1½	2½	3½	4½	5½	6½	Chambre et pension	HLM	SUPERVISÉ	PSL	COOP	
19		9	43	61	51	15	1	6	3	3			

Références

SOURCES	NOMBRE
Accès (L')	13
ACEF (L')	4
Ancien dossier	73
Au second lieu	1
Action Nouvelle-Vie	1
Bouffe du carrefour	1
Collectif de défense des droits de la Montérégie	1
CAVAC	2
CAB Boucherville	1
Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Hubert	4
Carrefour pour elle	15
Centregens	1
Centre communautaire des personnes retraitées	1
CIJAD	1
C.L.S.C. Longueuil Ouest	9
C.L.S.C. Saint-Hubert	3
C.L.S.C. Samuel de Champlain	27
C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand	17
C.L.S.C. des Seigneuries	2
Curateur public	1
Député	4
D'un couvert à l'autre	1
École Lemoyne d'Iberville	1
École Hubert-Perron	1
Émissère	2
Entraide Chez Nous	7
Espoir – Suivi	15
Espoir – S.I.S.M.	3
Habitations Paul-Pratt	1
Hôpital Pierre-Boucher	11
Hôpital Charles-Lemoyne	29
L'Abri de la Rive-Sud	1
La Casa Bernard-Hubert	5
La Croisée de Longueuil	6
L'Égide	2
Le Relais	4
Le Virage	6
L'Entre-Deux	4

Références (suite)

Macadam Sud	8
Maison d'hébergement Hina	1
Maison la Virevolte	3
Maison Vivre	1
Maison Williams	2
Maison du Goéland	2
Maison Élisabeth Bergeron	4
Pavillon Marguerite de Champlain	21
Pair	22
Police	1
Office Municipal d'Habitation de Longueuil	39
Régie du logement	1
Repas du passant	6
SIM	3
Sicom	9
S.O.S. J'écoute	1
S.O.S. Violence conjuguale	1

Total : 406

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2012

4.3 ÉVALUATION DES APPELS REÇUS

DATE	TOTALS	SEXE		RAISON DE L'APPEL			
		F	M	SERVICES			
				Information	Demande	Suivi	Divers
Avril	369	219	150	31	35	284	19
Mai	505	290	215	38	62	395	10
Juin	429	275	154	19	43	360	7
Juillet	211	139	72	16	20	171	4
Août	226	146	80	30	34	161	1
Septembre	332	206	126	22	40	264	6
Octobre	309	201	108	27	41	236	5
Novembre	340	224	116	31	29	272	8
Décembre	209	140	69	14	20	169	6
Janvier	226	131	95	38	35	147	6
Février	344	212	132	33	59	248	4
Mars	462	243	219	35	64	357	6
CUMULATIF	3962	2426	1536	334	482	3064	82

L'évaluation de nos appels reçus nous permet d'avoir un portrait organisationnel global de ce pour quoi les gens nous contactent.

On y constate 334 appels pour des informations concernant nos services, mais également, les services existant sur le territoire. Ces appels d'informations deviennent parfois de véritables interventions d'urgence auprès de personnes désespérées de trouver une solution à leur problème de logement. Heureusement, les informations données ainsi que les pistes de solution présentées réussissent parfois à dénouer les impasses dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Bref, bien que non compilés comme des demandes, cela mène souvent à des solutions à leur problème de logement. Ce qui confirme notre rôle au niveau de l'info-référence des différents services nécessaires au maintien dans la communauté.

NOS AFFILIATIONS

- ❑ Association Québécoise pour la réadaptation psychosociale (**A.Q.R.P.**)
- ❑ Association Canadienne pour la santé mentale (Filiale de Montréal) (**A.C.S.M.-Montréal**)
- ❑ Corporation de développement communautaire de Longueuil (**C.D.C. Longueuil**)
- ❑ Front d'action populaire en réaménagement urbain (**F.R.A.P.R.U.**)
- ❑ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (**T.R.O.C.-M.**)
- ❑ Table Itinérance Rive-Sud
- ❑ Table d'Entraide de Saint-Hubert
- ❑ Table de concertation en santé mentale
- ❑ Réseau Solidarité Itinérance du Québec